

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Informations déclarant

Nom Prénom FERTRE MARIE
Adresse mail m.fertre@sagem-lagarde.com

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale SOC GARDEENNE D ECONOMIE MIXTE
Siren 311963029
Code NAF 68.20A - Location de logements
Adresse BP121 HOTEL DE VILLE 83130 LA GARDE

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2022
Date de fin de la période de référence 31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 69

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE -
Nombre de niveaux ou coefficients -
Résultat final en % 3.30
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes
Nombre de points obtenus 36

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 21.20
Résultat final en nombre équivalent de salariés 5.70
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 15
Nombre de points obtenus 15

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité

Absence de retours de congé maternité

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	4
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	10

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	61
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	72
Mesures de corrections prévues	mesures envisagées

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	03/07/2023
Site Internet de publication	sagem-lagarde.com
Modalités de communication auprès des salariés	-

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

39/40

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles

25/35

Objectif Indicateur retour de congé maternité

-

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

-

Date de publication des objectifs de progression

07/07/2023

Date de publication des mesures de correction

-

Modalités de communication auprès des salariés

-